

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS
SÉANCE DU MARDI 25 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 Novembre à 19h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Chavençon, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Date de convocation : 13 novembre 2025

Conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Votants : 18

Présents :

Mesdames HERMAN Catherine – MAHEU Brigitte – COURTAUT Sylvie (suppléante) – Messieurs BOUILLIANT Didier – CAUCHIES Daniel – CHEVALLIER Laurent – DUPUIS Olivier – GORINE Ludovic – HABERKORN Gilles – KIESSAMESSO Philippe – LETELLIER Alain – MERMET Laurent – MOKTHARI Abdelafid – THOMAS Jean-Jacques – VALLET Hervé – BEAUVISAGE Valéry (suppléant) – DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant) – VANDENABEELE Eddie (suppléant)

Absents excusés :

Mesdames LEROY Annie – MARGERY Dominique – Messieurs BILLARD Laurent – BOGAERT Francis – BRELET Gilles – COMETTE Jacques – DE KONINCK Hervé – FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GOUPIL Jean-Louis – GOUSPY Christian – LE CORRE Pascal – LE MAREC Hervé – PIGEON Emmanuel – VANHOUTTE Denis

Pouvoirs :

Néant

Madame HERMAN Catherine est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-26 – Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 23 septembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 23 septembre 2025 ne suscite aucune remarque et est donc **adopté à l'unanimité**.

Délibération n° 2025-27 – Approbation du Protocole de fin de contrat avec Veolia

Monsieur le Président explique que le contrat de délégation passé avec la société Veolia sur l'unité de gestion de Laboissière en Thelle prenant fin au 1^{er} décembre 2025.

Monsieur le Président a présenté le protocole de fin de contrat à l'assemblée. Ce protocole cadre les opérations de transfert entre le délégataire sortant et le SMEPS, afin de permettre la prise en charge de l'exploitation des ouvrages le 1^{er} décembre 2025 à minuit en connaissance de cause.

Le Comité Syndical, **approuve à l'unanimité**, le protocole de fin de contrat établi avec la société Veolia et **autorise** Monsieur le Président à le signer.

Délibération n° 2025-28 – Approbation du règlement intérieur du SMEPS

Monsieur le Président indique que le règlement intérieur définissant la durée du temps de travail, les autorisations d'absence, les modalités d'organisation du temps de travail, les modalités de gestion des jours de RTT, l'utilisation du compte épargne temps a fait l'objet d'une proposition de mise à jour pour tenir compte des évolutions en matière d'autorisation d'absences liées à la grossesse et à la procréation médicalement assistée notamment dans le cadre des PACS.

Ce projet de règlement intérieur a fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial le 9 octobre 2025.

Le Comité Syndical, **approuve à l'unanimité**, la mise à jour du règlement intérieur du SMEPS.

Délibération n° 2025-29 – Convention de remboursement avec la commune de Bornel

Monsieur le Président indique que le SMEPS va réaliser des travaux de remplacement d'un poteau d'incendie rue du 11 novembre à Bornel. Il précise que la commune doit rembourser le montant des travaux de pose des poteaux incendie au syndicat, par le biais d'une convention de remboursement.

Le Comité Syndical **autorise à l'unanimité**, le Président à signer la convention de remboursement avec la commune de Bornel.

Délibération n° 2025-30 – Décisions du Président

Monsieur le Président présente la liste des décisions prises entre le 5 mars 2025 et le 12 novembre 2025.

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité**, la liste des décisions prises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h02.

Le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025 est composé des cinq délibérations suivantes :

- **Délibération n° 2025-26** – Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 23 septembre 2025
- **Délibération n° 2025-27** – Approbation du Protocole de fin de contrat avec Veolia
- **Délibération n° 2025-28** – Approbation du règlement intérieur du SMEPS
- **Délibération n° 2025-29** – Convention de remboursement avec la commune de Bornel
- **Délibération n° 2025-30** – Décisions du Président